

LONS-LE-SAUNIER HANDICAP L'Association des paralysés de France manifeste devant la Préfecture



■ La loi ELAN était l'un des motifs de la mobilisation de l'APF hier.
Photo Victor BOUCHENOUF

La délégation jurassienne de l'Association des paralysés de France (APF France Handicap) a été reçue hier matin par le directeur de cabinet de la Préfecture, à Lons-le-Saunier. Dans le cadre d'une mobilisation nationale, une vingtaine d'adhérents s'est rassemblée devant le bâtiment, rue de la Préfecture. « Nous souhaitons attirer l'attention sur les problèmes d'accessibilité des personnes en situation de handicap au quotidien, mais surtout sur la loi logement, dite ELAN. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase », explique Gérard Bazenet, représentant départemental de l'APF. L'article 18 du texte actuellement débattu, prévoit 20 % de logements neufs adaptés, au lieu de la totalité. Le reste sera « évolutif » dit le texte. Un terme flou selon Gérard Bazenet. Ce mercredi 26 septembre, dans le même temps, le gouvernement a annoncé que l'installation d'ascenseurs dans les immeubles neufs d'au moins trois étages sera, dans les prochains mois, rendue obligatoire.

www.leprogres.fr